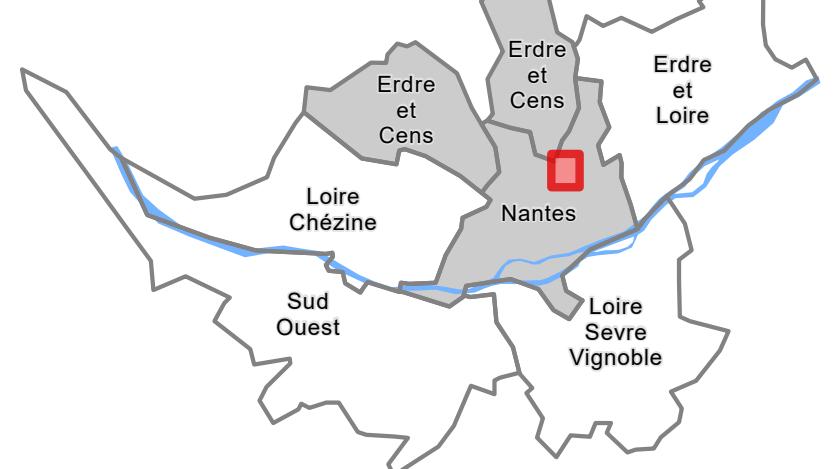


Planche  
H21

Approuvé le 05 avril 2019  
Modifié par procédure simplifiée le 09 avril 2021  
Modifié par décret le 15 décembre 2022  
Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023



## 4-2 Règlement graphique

## 4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Nantes, Erdre et Cens  
Commune(s) : La Chapelle-sur-Erdre, Nantes

Echelle : 1:2 000

## Légende

## Destination des Sols

NL Zonage

Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constitutif de l'habitat permanent de leurs utilisateurs

## Activités économiques

XXX Linéaire commercial souple

XXX Linéaire commercial strict

Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services

Polarité commerciale majeure

Polarité commerciale intermédiaire

Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise

Périmètre de projet urbain intégrant des commerces

Pôle de services

Périmètre tertiaire

## Implantation du bâti

Ligne Recul / Retrait minimal

Implantation obligatoire

Zone non-aedificandi

## Protections patrimoniales

Séquence urbaine de type 1

Séquence urbaine de type 2

Périmètre patrimonial

Patrimoine bâti

Petit patrimoine bâti

Patrimoine bâti avec autorisation de changement de destination

Cône de vue

## Liaisons

Principe de liaison viaire

Principe de liaison modes actifs

## Emplacements Réservés

Emplacement réservé pour mixité sociale

Servitude de constructibilité limitée

Emplacement réservé pour projet d'intérêt général

Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

## Protections environnementales

Espace Boisé Classé (EBC)

Espace Paysager à Protéger (EPP)

Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

## Fond de plan

Parcelle

Empreinte Bâtie

Surface en eau


Limite communale

Limite des Espaces Proches du Rivage (EPR)

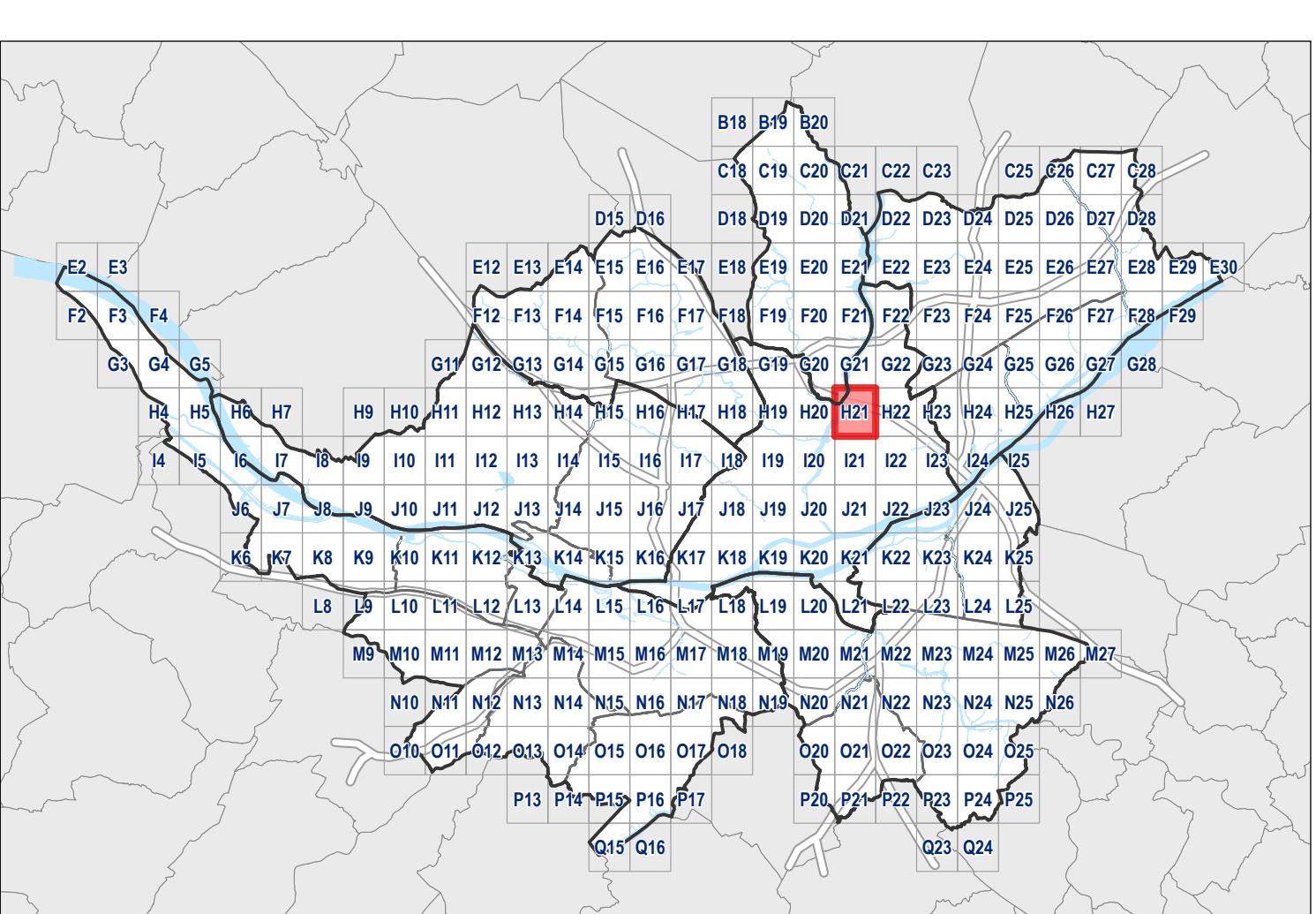
Littoral

Format d'impression des plans 913 x 991 mm

Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé



## GRILLE DE REPERAGE



Référentiel cadastral composite actualisé Système de coordonnées: RGf 1993 CC47

Partie Non opposable Voir planche H21